



CHASSE AUX ŒUFS

REGLEMENT

1/ INSCRIPTION :

La chasse aux œufs se déroulera le **lundi 28 mars 2016** à l'espace Coubertin à côté du Cosec :

- **à partir de 10h.**

Chaque enfant souhaitant participer à la chasse aux œufs doit s'inscrire auprès des P'tits Laurentais aux stands devant l'École Maternelle de St Laurent-Médoc :

- Lundi 14 mars de 15h à 18h.
- Mardi 15 mars de 15h à 17h.

Pour les parents dans l'impossibilité de se rendre aux heures des "stands", veuillez prendre contact au 06.52.97.33.19, au plus tard le 18 mars.

Tarif « Chasse aux Œufs et Atelier Panier » : 5€ par enfant.

Un permis de chasse sera remis à chaque enfant, avec son Nom, Prénom et Age. Le permis sera demandé aux enfants avant d'entrer dans la zone de chasse.

Les enfants devront collecter un nombre d'objets définis par le règlement à l'intérieur d'une zone délimitée, et les échangeront en fin de chasse contre une poche de chocolats.

- 3 Objets pour les 2/3 ans.
- 6 Objets pour les 3/5 ans.
- 8 Objets pour les 6/12 ans.

2/ RESPONSABILITE :

Chaque enfant reste sous la responsabilité des parents ou accompagnateurs durant toute la durée de « l'atelier panier » et de la « chasse aux œufs ». L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels incidents.

Tout participant au jeu adhère implicitement au présent règlement.

3/ CATEGORIE :

3 Catégories et 3 zones de ramassage sont mises en place :

- Zone 1 : enfants de 2/3 ans accompagnés de leurs parents.
- Zone 2 : enfants de 3 à 5 ans.
- Zone 3 : enfants de 6 à 12 ans.

Nous vous prions de bien vouloir les respecter.

4/ RECOMPENSE :

Chaque enfant recevra, en échange du bon nombre d'objets collectés, une poche de chocolats ainsi qu'un « Diplôme du Meilleur Chasseur d'œufs ».

Il est impératif que chaque enfant respecte le nombre d'objets à trouver définis dans le règlement en fonction de son âge, afin de garantir à chacun une bonne cueillette.

Les objets collectés ne sont pas comestibles.

5/ HORAIRE :

L'atelier panier commencera à 10h.

Le départ de la chasse aux œufs sera donné à 11h. La fin de la chasse est fixée à 12h.

6/ ENVIRONNEMENT :

Il est impératif de respecter la nature qui nous entoure et de veiller à ne pas dégrader le site.

En cas de mauvais temps (pluie), l'organisateur se réserve le droit de repousser à la semaine suivante « l'atelier panier » ainsi que la « Chasse aux Œufs ».